

**Note de synthèse  
Compte Administratif 2019  
Budget Primitif 2020**

Ce document a pour objectif de présenter les documents budgétaires votés lors de la séance du Conseil municipal du 15 juin 2020. Il retrace les principales dépenses et recettes de l'année 2019 et les prévisions pour 2020.

L'année 2019 se termine avec un excédent de clôture en fonctionnement de 341 145,81 € et de 62 144,44 € en investissement, ces montants reportés en 2020 permettent d'ores et déjà d'envisager l'avenir sereinement

Le Fonctionnement

**Les dépenses**

VUE D'ENSEMBLE CA 2019 / BP 2020					
		CA 2018	CA 2019	BP 2019	BP 2020
Chap 011	Charges à caractère général	558 729.49 €	507 664.58 €	578 900.00 €	591 550.00 €
Chap 012	Charges de personnel	516 842.81 €	500 523.72 €	558 000.00 €	546 480.00 €
Chap 65	Autres charges de gestion courante	121 542.10 €	130 788.32 €	133 200.00 €	134 850.00 €
Chap 66	Charges financières	16 928.08 €	14 152.89 €	15 200.00 €	15 200.00 €
Chap 67	Charges exceptionnelles	-	250.00 €	26 000.00 €	26 000.00 €
022	Dépenses imprévues	-	-	3 000.00 €	3 000.00 €
Chap 014	Atténuation de produits	-	-	-	-
042	<i>opération d'ordre entre section</i>	45 916.58 €	19 620.11 €	20 300.00 €	20 000.00 €
	<b>Sous total</b>	<b>1 259 959.06 €</b>	<b>1 172 999.62 €</b>	<b>1 334 600.00 €</b>	<b>1 337 080.00 €</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			166 874.64 €	88 594.00 €
	<b>TOTAL</b>			<b>1 501 474.64 €</b>	<b>1 425 674.00 €</b>

On constate une baisse des charges à caractère général d'environ 10% en 2019 par rapport à l'année précédente, on l'explique par une diminution des dépenses liées aux écoles et au service enfance et jeunesse, Nous avons eu en 2019 une baisse d'effectif qui a entraîné la fermeture d'une classe et le passage à la semaine à quatre jours. Cela a nécessité moins de frais de personnel d'encadrement des enfants et moins de surfaces de locaux à entretenir au quotidien.

L'hiver plutôt doux et le recours au groupement de commande pour la fourniture de gaz et d'électricité ont atténué certaines dépenses très fluctuantes d'une année sur l'autre.

Les charges liées à la rénovation et l'entretien des bâtiments et la voirie ont quant à elles augmenté, il s'agit des charges liées à l'ensemble des contrôles

nécessaires et obligatoires à la maintenance et à la sécurité des bâtiments et de leurs occupants.

Certains travaux de rénovation des bâtiments publics et de voirie, jusqu'alors inscrits en investissement sont désormais financés en fonctionnement du fait qu'ils bénéficient de la récupération de la TVA.

Pour 2020, les dépenses sur ce chapitre ont été estimées à la hausse en raison d'une part de la réouverture d'une classe prévue en septembre et d'autre part pour prendre en compte les dépenses liées à la pandémie Covid-19 qui a entraîné et entraînera des dépenses supplémentaires telles que l'achat de masques pour la population, les équipements de sécurité pour les agents, notamment ceux au contact des enfants et l'achat de produits d'hygiène, gel hydro-alcoolique et produits de nettoyage divers.

En matière de charges de personnel, on peut constater une baisse sensible en 2019 par rapport à 2018. Cela tient au fait qu'en 2018 la Commune a procédé au recensement et a fait appel à quatre contractuelles pour assurer cette mission, ces frais avait été en partie remboursés par l'Etat. Les prévisions pour 2020 restent relativement stables, on notera la prise en compte d'une personne en contrat d'apprentissage sur une année complète et le recrutement d'un titulaire au service technique qui était jusqu'alors en contrat d'avenir

Pour les autres charges de gestion courante on revient à une situation normale suite à une baisse des dépenses en 2018 due notamment à l'interruption du versement des indemnités de Maire suite au décès de Monsieur DRUET, jusqu'à la nouvelle élection. Les contributions aux organismes extérieurs ont été plus importantes du fait du coût de maintenance de nos véhicules qui a eu un impact sur la cotisation au Syndicat Mixte de Gestion du Parc Automobile Public (SMGPAP) et à l'augmentation de notre contribution au syndicat « Territoire d'énergie 90 » en raison de la mise en place d'un contrat de location-vente pour notre parc informatique.

On peut noter qu'en 2020, les prévisions sont stables, la subvention au CCAS est toutefois en baisse, l'annulation du voyage des aînés qui se déroule habituellement chaque année au printemps, entraîne une baisse des dépenses de la structure d'environ 6 000 euros.

Les charges financières, ici le remboursement des emprunts, diminuent régulièrement la commune n'ayant pas eu recours à de nouveaux prêts.

Enfin au chapitre 67 est prévue la vente des parts de l'aéroparc à Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA). Cette vente était déjà prévue en 2019 dans l'attente des décisions. Cette dépense est compensée en recette

## Les recettes

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT : VUE D'ENSEMBLE</b>					
	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>CA 2018</b>	<b>CA 2019</b>	<b>BP 2019</b>	<b>BP 2020</b>
	<b>RECETTES</b>				
Chap 70	Produits services domaine	116 385.32 €	95 534.98 €	91 250.00 €	75 600.00 €
Chap 73	Impôts et taxes	939 531.84 €	955 231.93 €	935 790.00 €	934 500.00 €
Chap 74	Dotations et subventions	286 153.84 €	192 094.34 €	204 500.00 €	146 174.00 €
Chap 75	Autres produits de gestion courante	92 634.86 €	89 699.59 €	85 900.00 €	85 900.00 €
Chap 76	Produits de participation	3.24 €	3.23 €	- €	- €
Chap 013	Atténuation de charges	31 311.52 €	24 196.38 €	20 500.00 €	20 500.00 €
Chap 77	Produits exceptionnels	3 911.10 €	4 850.34 €	1 000.00 €	1 000.00 €
042	<i>opération d'ordre entre section</i>	43 609.73 €	2 534.64 €	12 534.64 €	12 000.00 €
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 513 541.45 €</b>	<b>1 364 145.43 €</b>	<b>1 351 474.64 €</b>	<b>1 275 674.00 €</b>
002	Excédent antérieur reporté			150 000.00 €	150 000.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 513 541.45 €</b>	<b>1 364 145.43 €</b>	<b>1 501 474.64 €</b>	<b>1 425 674.00 €</b>

Les recettes de fonctionnement sont globalement en baisse que ce soit sur le compte administratif ou sur les prévisions au budget primitif

Les recettes des produits et services constatés en 2019 sont en baisse. Pour mémoire une recette exceptionnelle de vente de bois avait eu lieu en 2018 de l'ordre de 18 359 euros qui ne s'est pas renouvelée en 2019 et qu'il faudra envisager pour 2021.

Les redevances versées dans le cadre du service enfance et jeunesse subissent une certaine baisse liée à la diminution des effectifs de l'école. Les prévisions pour 2020 sont encore plus prudentes. En effet, malgré l'ouverture d'une classe prévue en septembre qui n'affectera le budget que sur un trimestre, la crise sanitaire a privé la commune d'environ 3 mois de recettes, le fonctionnement du service enfance et jeunesse dans sa globalité pendant les grandes vacances est encore sujet à beaucoup d'interrogations et les conditions de rentrées scolaire en 2020 ne sont pas encore définies

Concernant les impôts et taxes, l'augmentation des recettes fiscales en 2019 est due uniquement à l'augmentation des bases, les taux ont été maintenus à leur niveau de 2018 et le seront encore en 2020. Pour la première année la commune bénéficiera en 2020 d'une compensation pour la taxe d'habitation à hauteur de ce qu'elle touchait les années précédentes

Concernant les dotations et fonds, on constate l'inexorable chute de la dotation globale de fonctionnement : en 2013 Cravanche percevait 166 691 euros, en 2019 elle n'a perçu plus que 40 051 euros et la notification pour 2020 s'établit à 31 158 euros soit une baisse de 81,31% en huit ans.

Si en 2019 les participations pour les contrats aidés ainsi que la prestation de service et le contrat temps libre restaient d'un bon niveau, il faut s'attendre à une diminution en 2020 en raison de moindre remboursements sur les contrats aidés et une diminution des aides de la CAF liée à la diminution de l'activité du SEJ pendant la période de confinement et au-delà.

La commune ne bénéficie plus pour l'école du fonds d'amorçage puisqu'elle est passée à la semaine des 4 jours, ce qui a généré des économies par ailleurs

Les autres recettes restent relativement stables. Les revenus des immeubles sont conditionnés au taux d'occupation des logements et sont par définition fluctuants et difficilement prévisibles

## L'investissement

### Les dépenses

Présentation CA 2019 et BP 2020: Dépenses d'investissement					
		CA 2018	CA 2019	BP 2019	BP 2020
Chapitre 10	Dotations fonds divers		621.77 €	- €	
Chapitre 13	Subventions d'investissement				12 100.00 €
Chap 16	Emprunts et dettes	121 775.56 €	117 057.58 €	130 000.00 €	111 000.00 €
Chap 20	Immobilisations incorporelles	8 065.99 €	5 092.27 €	5 000.00 €	5 000.00 €
Chap 204	Subventions d'équipement versées	7 333.68 €	0.00 €	7 500.00 €	7 500.00 €
Chap 21	Immobilisations corporelles	460 534.52 €	166 859.23 €	798 698.76 €	706 900.00 €
Chap 23	Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	- €	- €
Chap 27	Autres immobilisations financières				- €
020	Dépenses imprévues			3 200.00 €	3 200.00 €
040	opération d'ordre entre section	43 609.73 €	2 534.64 €	2 534.64 €	12 000.00 €
041	opérations patrimoniales		0.00 €	- €	- €
	Déficit antérieur reporté			- €	
	<b>TOTAL</b>	<b>641 319.48 €</b>	<b>292 165.49 €</b>	<b>946 933.40 €</b>	<b>857 700.00 €</b>

On constate de fortes différences entre budgets et comptes administratifs. Cela s'explique par le fait qu'au budget l'ensemble des projets sont inscrits. Au compte administratif seules les dépenses réalisées figurent

L'année 2019 restera comme une année modeste en matière d'investissement. Les principales dépenses ont été consacrées au remboursement du capital des emprunts pour un montant de 114 301,58 euros, l'acquisition d'un terrain vendu par Territoire Habitat sous le plateau d'évolution pour un montant de 41 774,48 euros et la réalisation de la voirie provisoire pour les maisons d'habitat senior pour un montant de 108 202,75 euros. Les dépenses liées à la révision du PLU se sont élevées à 5 092,27 euros. Le reste est constitué par l'acquisition de petits matériels techniques ou d'aménagement divers dans les bâtiments communaux

En 2020 sont prévus les crédits nécessaires à la continuité des projets déjà engagés, il s'agit notamment de la voirie définitive pour les maisons d'habitat seniors (135 093,10 €), la mise en œuvre de la voirie et des réseaux sur le secteur de l'ADIJ pour accueillir désormais en fond de parcelle une résidence Age et vie. 156 660 euros sont prévus pour cette opération.

Les honoraires d'architectes pour la mise en accessibilité de la médiathèque sont maintenus pour un montant de 39 458 euros. Ce projet nécessite d'être remis en discussion pour clarifier les besoins et les attentes et mettre en adéquation les questions de sécurité sur les accès Personne à Mobilité Réduite (PMR) et la gestion du parking de l'école voisine.

Dans cette perspective, l'enceinte de la cour d'école élémentaire sera redimensionnée pour sécuriser la circulation des enfants le long du parking de l'école avec la pose d'une nouvelle clôture qui accueillera un abri vélo déjà acheté. Coût de cette opération 19 160, 85 euros.

Les projets neufs :

L'un concerne le square : il s'agit de requalifier le plateau d'évolution abîmé et peu accueillant pour le transformer en un espace multisport protégé et sécurisé permettant la pratique dans de bonnes conditions de tous les sports collectifs de ballon ainsi que l'athlétisme avec une mini piste autour de l'équipement. 120 000 euros ont été budgétisés pour cette opération. Un terrain de pétanque sera aménagé à côté et permettra de satisfaire toutes les générations

Dans le même temps les jeux seront repris pour garantir la sécurité : remplacement du bonnet de sorcière et des sols souples dégradés et usés et suppression des zones de réception en sable peu hygiéniques

Autre projet d'importance : les études pour la réalisation de nouveaux ateliers municipaux. Leur emplacement devrait se situer en face du centre Benoît Frachon. 50 000 euros sont prévus au budget pour le démarrage de cette opération.

Pour faciliter l'information des Cravanchois est prévu la pose d'un panneau d'information dynamique pour un montant de 27 000 €.

Enfin sont prévus des travaux divers, moins coûteux mais non moins nécessaires comme la reprise de l'étanchéité du toit plat de la Cravanchoise (11 143,81 €), la remise en état de l'éclairage public rue des acacias et au domaine du Bois Joli pour un montant de 9 825,31 euros, le remplacement de la camionnette des ateliers municipaux pour 17 400 €. La climatisation des salles de classes et de la salle de réception de la mairie pour l'accueil des aînés (20 250 €) est aussi inscrite au budget.

Tous ces projets ne trouveront pas un aboutissement dans l'année mais ils seront engagés sous réserve pour certains de pouvoir bénéficier des subventions nécessaires à leur financement.

## Les recettes

Préparation CA 2019 et BP 2020 : Recettes d'investissement					
COMMUNE DE CRAVANCHE		CA 2018	CA 2019	BP 2019	BP 2020
001	Solde d'exécution reporté			- €	62 141.21 €
Chap 10	Dotations et Fonds	270 813.85 €	330 451.72 €	325 983.00 €	211 235.91 €
Chap 13	Subventions d'investissement	79 947.72 €	43 871.34 €	274 250.00 €	263 180.00 €
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	2 894.00 €	3 596.00 €	190 187.00 €	178 545.65 €
Chap 23	Immobilisation encours	- €	3 822.00 €	- €	- €
040	Opération d'ordre entre section	45 916.58 €	19 620.11 €	20 944.64 €	20 000.00 €
041	Opérations patrimoniales		- €	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement			228 587.00 €	88 594.00 €
024	Produits de cessions			10 000.00 €	34 000.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>399 572.15 €</b>	<b>401 361.17 €</b>	<b>1 049 951.64 €</b>	<b>857 696.77 €</b>

Les dotations et fonds sont constitués du fonds de compensation de la TVA récupérés sur les travaux d'investissements de l'année N-1. La recette sera faible en 2020 compte-tenu du peu de travaux réalisés en 2019. L'excédent de fonctionnement transféré en investissement est en diminution à 191 145,91 € en raison notamment de la baisse importante des dotations de l'Etat.

Le chapitre 13 retrace l'ensemble des subventions sollicitées au titre des travaux auprès des différents partenaires, Etat, Conseil Régional, Départemental, ou la Communauté d'agglomération. La prévision pour 2020 est de 263 180 €. Ce montant ne tient pas compte des subventions qui seront demandées notamment dans le cadre des plans de relance liés à la crise du COVID-19

Au chapitre 16 est prévu un emprunt, permettant d'équilibrer le Budget de 163 545,65 €. Il pourra être tiré en fonction des besoins et selon l'avancement des travaux.

La Commune a su garder un niveau d'endettement faible de moins de 400 euros par habitant, ce qui permet d'être optimiste pour les projets à venir.